



**Foncière Paris France**

## **COMMUNIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUITE AU PROJET D'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT INITIE PAR PHRV**

PARIS, LE 12 OCTOBRE 2011 – 8H30

Le Conseil d'Administration de Foncière Paris France s'est réuni le mardi 11 octobre et a revu attentivement hors la présence du représentant de Cofitem-Cofimur, le projet d'offre de la société PHRV déposé auprès de l'AMF le 7 octobre 2011.

Le Conseil s'étonne de la présentation de cette offre non sollicitée et non discutée avec le management ou avec les autres principaux actionnaires de Foncière Paris France, alors que Cofitem-Cofimur, partie liée à l'initiateur, est administrateur de Foncière Paris France.

Au regard des conditions de son annonce et de son dépôt, le Conseil ne peut que conclure que le projet d'offre est hostile.

Le Conseil considère également que le projet d'offre ne présente pas d'intérêt pour Foncière Paris France, ses actionnaires, ses porteurs d'obligations, ses porteurs de BSA et ses collaborateurs.

La société PHRV ne propose aucun projet industriel ni aucune stratégie alternative à celle actuellement mise en œuvre par le management de la société.

L'offre de la société PHRV souffre également d'un manque de transparence quant aux objectifs réellement poursuivis, prise de contrôle ou renforcement à bon compte de la position de l'initiateur.

Le projet d'offre intervient alors que les places boursières internationales sont fortement affectées par des événements macro-économiques, illustrant le caractère hautement opportuniste du projet d'offre.

La société PHRV, qui vise à obtenir le contrôle de Foncière Paris France, n'offre aucune prime de contrôle et les prix proposés se traduisent par une décote de 26% par rapport à l'actif net réévalué EPRA (135,19 euros par action) et une décote de 10,6% par rapport au cours de bourse moyen de juillet 2011. Cette offre ne reflète ni la valeur intrinsèque de la société ni ses perspectives de croissance.

Par conséquent, les prix proposés et plus généralement l'offre de la société PHRV ne sont attractifs ni pour les actionnaires de Foncière Paris France ni pour les porteurs d'obligations et de BSA.

Le Conseil d'Administration de Foncière Paris France a pris la décision de rejeter unanimement le projet d'offre, le représentant de la société Cofitem-Cofimur, partie liée à l'initiateur de l'offre, n'ayant pas pris part au vote.

Conformément aux dispositions de l'article 261-1 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, le Conseil a procédé à la nomination de Détrouyat Associés, en qualité d'expert indépendant, le représentant de la société Cofitem-Cofimur s'étant abstenu de prendre part au vote.

## **A PROPOS DE FONCIERE PARIS FRANCE**

Foncière Paris France est une SIIC spécialisée dans l'immobilier tertiaire francilien. Elle a été créée en mai 2005 par Jean-Paul Dumortier, par ailleurs président de la Fédération des Sociétés Immobilières et Foncières.

Foncière Paris France est cotée sur NYSE Euronext Paris, compartiment B (code "FPF", code ISIN : FR0010304329).

[www.fonciereparisfrance.fr](http://www.fonciereparisfrance.fr)

## **CONTACTS**

### **FONCIERE PARIS FRANCE**

Didier Brethes - Directeur Général Délégué  
[didier.brethes@sfpif.com](mailto:didier.brethes@sfpif.com)  
+33 1 43 12 39 00

### **CITIGATE DEWE ROGERSON**

Relations Investisseurs  
Nicolas Castex / Yoann Nguyen  
[nicolas.castex@citigate.fr](mailto:nicolas.castex@citigate.fr) / [yoann.nguyen@citigate.fr](mailto:yoann.nguyen@citigate.fr)  
+33 1 53 32 78 88 / +33 1 53 32 84 76

### Relations Presse

Servane Taslé  
[servane.tasle@citigate.fr](mailto:servane.tasle@citigate.fr)  
+33 1 53 32 78 94 / +33 6 66 58 84 28